



ALLIANCE FOR FOOD SOVEREIGNTY IN AFRICA

ADAPTATION, RÉSILIENCE ET ATTÉNUATION GRÂCE À L'AGROÉCOLOGIE

NOTE D'ORIENTATION

Renforcer l'adaptation au changement climatique et la résilience grâce à l'agroécologie



United Nations
Climate Change

COP30
BRASIL
AMAZÔNIA
BELEM 2025

Introduction

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) est une vaste coalition regroupant plus de 40 organisations représentant plus de 200 millions de petits producteurs alimentaires, d'éleveurs et d'autochtones, de jeunes, de femmes, de pêcheurs, d'organisations confessionnelles et de la société civile au sens large, dans 50 pays africains. Elle milite en faveur de la souveraineté alimentaire, de la justice climatique et de l'agroécologie. La participation de l'AFSA à la 30e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP30), qui se tiendra du 10 au 21 novembre 2025 à Belém, au Brésil, s'appuie sur son plaidoyer soutenu lors des récentes sessions de la CCNUCC, notamment la SB62 et la COP29, où elle a plaidé en faveur de l'institutionnalisation de l'agroécologie dans le cadre du Travail conjoint sur l'agriculture de Charm el-Cheikh (SJWA), de l'inclusion de l'agroécologie dans les cadres d'adaptation et de contribution déterminée au niveau national (CDN), et d'un financement climatique accessible et basé sur des subventions pour les actions menées au niveau local. Lors de la COP30, l'AFSA entend influencer la prise de décision dans des domaines thématiques tels que l'objectif mondial d'adaptation (GGA), le SJWA, les plans nationaux d'adaptation (PNA), les contributions déterminées au niveau national (CDN), la transition juste et le financement climatique, y compris le nouvel objectif collectif quantifié (NCQG), afin de garantir que l'agroécologie soit reconnue comme une approche clé de la résilience au changement climatique dans les différents domaines thématiques.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) avertit que les systèmes alimentaires africains sont parmi les plus vulnérables au monde, la hausse des températures, les précipitations irrégulières et les phénomènes météorologiques extrêmes compromettant déjà les moyens de subsistance et plongeant les communautés dans une

pauvreté encore plus grande (GIEC, 2023). L'agriculture, qui emploie plus de 60 % de la main-d'œuvre africaine, reste principalement pluviale et très exposée aux chocs climatiques. Cela souligne l'urgence d'intégrer des stratégies d'adaptation robustes et locales dans les cadres climatiques mondiaux.

Dans ce contexte, l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) plaide en faveur de la reconnaissance et de l'intégration de l'agroécologie en tant que solution holistique, centrée sur les personnes et scientifiquement fondée pour l'adaptation au climat, la résilience et l'atténuation dans les systèmes alimentaires et agricoles africains. L'agroécologie améliore la fertilité des sols, stimule la biodiversité, réduit la dépendance vis-à-vis des intrants externes et renforce la résilience des communautés en combinant les connaissances traditionnelles et l'innovation scientifique (FAO, 2018; GIEC, 2023; Fondation Biovision, 2022). Elle offre une voie de transformation qui répond aux vulnérabilités climatiques spécifiques de l'Afrique tout en favorisant la souveraineté alimentaire et des moyens de subsistance durables.

Cette note d'orientation présente donc les positions stratégiques, les recommandations politiques et les priorités de plaidoyer de l'AFSA pour la COP30, en s'appuyant sur les résultats de la SB62, l'évolution des négociations et les réalités de l'adaptation au changement climatique en Afrique. Elle appelle les Parties à passer des engagements à la mise en œuvre, en veillant à ce que l'agroécologie soit institutionnalisée dans le cadre climatique mondial en tant que stratégie centrale pour la résilience, l'adaptation et l'atténuation.

L'agroécologie améliore la fertilité des sols, stimule la biodiversité, réduit la dépendance vis-à-vis des intrants externes et renforce la résilience des communautés en combinant les connaissances traditionnelles et l'innovation scientifique.

(FAO, 2018 ; GIEC, 2023 ; Fondation Biovision, 2022).

Intervention et position de l'AFSA en matière de climat

Le programme climatique de l'AFSA repose sur la conviction que l'agroécologie doit être pleinement intégrée dans les politiques et décisions climatiques mondiales et nationales, en mettant l'accent sur l'adaptation, l'agriculture et le financement climatique comme voie vers l'adaptation, la résilience et l'atténuation, en particulier pour les systèmes alimentaires vulnérables d'Afrique (FAO, 2018; GIEC, 2023; AFSA, 2024). Cette intégration implique de combiner les systèmes de connaissances autochtones et locaux avec la science afin de construire des agroécosystèmes résilients qui préparent les moyens de subsistance et la biodiversité.

L'agroécologie favorise la diversification, l'abandon des intrants synthétiques, renforce les marchés territoriaux et favorise la résilience communautaire grâce à des réseaux d'agriculteurs, des systèmes semenciers et une gouvernance inclusive (AFSA, 2019; PELUM Ouganda, 2021).

Lors de la COP30, l'intervention de l'AFSA s'aligne sur les axes de négociation, notamment l'objectif mondial d'adaptation (GGA) dont le cadre d'indicateurs offre la possibilité de reconnaître l'agroécologie comme un résultat mesurable en matière d'adaptation, en reliant les pratiques locales aux objectifs mondiaux, et les travaux du SJWA qui devraient institutionnaliser l'agroécologie en tant que pilier central de l'adaptation agricole. Le programme de travail sur la transition juste offre la possibilité d'intégrer les transitions agroécologiques dans les stratégies de décarbonisation tout en protégeant les moyens de subsistance, en particulier dans le cadre d'une transition juste dans l'agriculture. Il en va de même pour le financement climatique, notamment le nouvel objectif collectif quantifié (NCQG), qui doit fournir un financement accessible sous forme de subventions pour les actions agroécologiques menées par les communautés.

L'AFSA a jeté les bases de ce positionnement grâce à des campagnes telles que « L'agroécologie pour l'action climatique » (A4CA) et à des consultations multipartites qui ont influencé les stratégies nationales en matière d'agroécologie dans plusieurs pays africains. Lors de la COP30, l'AFSA plaidera en faveur d'une gouvernance inclusive, d'indicateurs adaptés au contexte et d'un financement direct des acteurs de terrain, afin de garantir que l'agroécologie soit reconnue et mise en œuvre comme un pilier central de la réponse climatique de l'Afrique.

Objectif mondial d'adaptation (GGA)

L'objectif mondial en matière d'adaptation (GGA) a été établi en vertu de l'article 71 de l'accord de Paris afin de renforcer les capacités d'adaptation, de renforcer la résilience et de réduire la vulnérabilité au changement climatique, contribuant ainsi au développement durable et garantissant une réponse d'adaptation adéquate dans le contexte de l'objectif de 1,5 °C. Son cadre opérationnel a été développé dans le cadre du programme de travail Glasgow-Charm el-Cheikh (2021-2023) et du Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale adopté lors de la COP28, qui a introduit 11 objectifs thématiques et une feuille de route pour l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs mondiaux. Le programme de travail Émirats arabes unis-Belém (2024-2026) vise désormais à consolider une centaine d'indicateurs et de méthodologies proposés pour mesurer les progrès en matière d'adaptation.

Lors de la COP30, les parties devraient passer des options aux décisions concernant le cadre d'indicateurs GGA et finaliser cette liste, les règles méthodologiques, les responsabilités en matière d'examen et la mise en œuvre. Au cours des négociations, un débat animé est attendu sur l'intégration des moyens de mise en œuvre (financement, renforcement des capacités, transfert de technologies) dans le GGA ou leur traitement séparé.

L'AFSA appelle les parties à :

- Adopter l'agroécologie comme un facteur clé de la réalisation de l'objectif 9(b) dans le cadre des indicateurs GGA, en reconnaissant ses contributions mesurables à la mise en place d'une production alimentaire et agricole résiliente au climat, à l'approvisionnement et à la distribution alimentaires, ainsi qu'à l'augmentation de la production durable et régénératrice et à l'accès équitable à une alimentation et une nutrition adéquates pour tous.
- Garantir des approches d'adaptation équitables et menées localement qui reflètent les contextes locaux et sont suivies à l'aide d'indicateurs participatifs et adaptés au contexte.

Travaux conjoints de Charm el-Cheikh sur l'agriculture (SJWA)

Le travail conjoint de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire a été établi lors de la COP27 par la décision 3/CP.27, qui



définit un programme de travail quadriennal (2023-2026) visant à faire progresser l'action climatique dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Lors de la SB60 (juin 2024), les parties ont convenu d'une feuille de route pour la période 2024-2026, qui prévoit des ateliers annuels en session, des rapports de synthèse et le développement du portail en ligne de Sharm el-Sheikh comme outil clé de partage des connaissances et de coordination. Ces activités sont actuellement en cours, le premier atelier en session ayant eu lieu en juin 2025 lors de la SB62.

La COP30 devrait examiner les progrès accomplis et fournir des orientations supplémentaires sur la poursuite et l'institutionnalisation du SJWA au-delà de 2026, notamment en ce qui concerne les décisions relatives aux modalités de gouvernance, aux modalités d'appui technique, aux centres de collaboration régionaux et au renforcement des liens avec les CDN et les PNA. Il devrait également examiner le rapport sur le premier atelier de la SJWA intitulé « Approches systémiques et holistiques de la mise en œuvre des mesures climatiques dans les domaines de l'agriculture, des systèmes alimentaires et de la sécurité alimentaire », qui s'est tenu lors de la SB62.

L'AFSA exhorte donc les parties à :

- Intégrer l'agroécologie comme pilier central du processus du SJWA et de tout programme de travail futur au-delà de 2026.
- D'adopter les recommandations de l'atelier dans la décision officielle du SJWA, en reconnaissant clairement l'agroécologie comme une approche holistique et systémique de l'action climatique dans le domaine de l'agriculture.
- Rendre le portail en ligne pleinement opérationnel en tant que plateforme dynamique, active et inclusive de partage des connaissances et de coordination, et non pas seulement un dépôt statique de documents.

Plans nationaux d'adaptation (PNA)

Le processus des plans nationaux d'adaptation (PNA), établi en vertu de la décision 5/CP.17 (Accords de Cancún de 2011), permet aux pays en développement d'identifier et de répondre aux besoins d'adaptation à moyen et long terme dans le cadre de la planification nationale du développement. Il est essentiel à la réalisation de l'objectif mondial en matière d'adaptation (GGA), car il fournit le cadre opérationnel grâce auquel les pays traduisent les engagements climatiques mondiaux en stratégies de résilience concrètes et pilotées par les pays. Selon le rapport de la CCNUCC sur l'état d'avancement des PAN (FCCC/SBI/2025/17) publié le 21 octobre 2025, 144 pays ont lancé des PAN, dont 67 pays en développement, dont 20 en Afrique (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Comores, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi,

Niger, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Togo, Ouganda et Zambie) les ont officiellement soumis. Si la plupart sont passés de la phase de planification à celle de mise en œuvre partielle, des lacunes persistent en matière de financement, de suivi et de coordination institutionnelle, en particulier dans les États africains à faible revenu.

Lors de la COP30, les négociations devraient porter sur le renforcement des moyens de mise en œuvre des PNA, les pays en développement faisant pression pour obtenir un financement sous forme de subventions via le FVC et le FEM, l'amélioration des cadres de suivi alignés sur les indicateurs du GGA et la promotion de la cohérence avec les CDN et les cadres de transition juste.

L'AFSA appelle à :

- Intégrer les mesures d'adaptation agroécologique dans les efforts nationaux d'adaptation, y compris les stratégies menées par les agriculteurs en matière de santé des sols, de restauration de la biodiversité, de gestion de l'eau et de systèmes semenciers.
- Veiller à ce que le financement de l'adaptation soit prioritaire pour la mise en œuvre locale grâce à des mécanismes simplifiés, basés sur des subventions.

Contributions déterminées au niveau national (CDN)

Les contributions déterminées au niveau national (CDN) sont les instruments centraux par lesquels les parties à l'accord de Paris définissent leurs engagements nationaux en matière d'atténuation, d'adaptation et de moyens de mise en œuvre. En vertu de l'article 4 de l'accord de Paris, les pays sont tenus de soumettre tous les cinq ans des CDN progressivement plus ambitieuses. À la suite du premier bilan mondial (2023), le cycle actuel des CDN 3.0 fixe des objectifs nouveaux ou renforcés pour 2035, ce qui constitue une occasion cruciale d'aligner les efforts nationaux sur l'objectif de 1,5 °C et d'intégrer des composantes plus solides en matière d'adaptation et de résilience des systèmes alimentaires dans l'. Selon le registre des CDN de la CCNUCC, seuls une cinquantaine de pays ont soumis leur CDN 3.0, dont 10 pays africains : l'Angola, l'Éthiopie, le Liberia, Maurice, le Maroc, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles, l'Eswatini, la Somalie et la Tunisie.

Lors de la COP30, les discussions porteront très probablement sur le lien entre l'ambition des CDN 3.0 et les moyens de mise en œuvre (financement, transfert de technologies et soutien au renforcement des capacités), tout en garantissant la cohérence avec les plans nationaux d'adaptation (PNA) et l'objectif mondial en matière d'adaptation (GGA).

L'AFSA appelle les parties à :

- Intégrer l'agroécologie dans les CDN en tant que stratégie double d'adaptation et d'atténuation qui restaure le carbone dans les sols, améliore la biodiversité et renforce la résilience des systèmes alimentaires.
- Fournir un financement accessible sous forme de subventions aux initiatives menées par les agriculteurs et les communautés qui traduisent les engagements des CDN en actions climatiques concrètes et locales.
- Assurer la cohérence et la responsabilité en alignant les CDN sur les PNA et les cadres de transition juste, à l'aide d'indicateurs mesurables qui reflètent les résultats en matière de souveraineté alimentaire et de restauration des écosystèmes.

Transition juste

En 2022, la COP27 a adopté la décision 3/CMA.4, qui a établi le programme de travail sur la transition juste (JTWP) afin de promouvoir des voies qui intègrent la justice sociale et économique dans l'action climatique dans tous les secteurs, non seulement l'énergie, mais aussi l'agriculture, les systèmes alimentaires et l'utilisation des terres. Le JTWP vise à développer une compréhension commune, des bonnes pratiques et des mécanismes de soutien pour des transitions équitables, en particulier pour les pays en développement où les moyens de subsistance restent très sensibles au climat.

Dans le cadre du programme de travail pour une transition juste (JTWP) de la CCNUCC, les parties négocient une feuille de route qui relie la « transition juste » aux principaux instruments climatiques tels que les CDN, les PNA et les plans sectoriels. Selon une analyse récente, lors des négociations sur le climat SB62 qui se sont tenues à Bonn en juin 2025, les négociateurs ont réalisé des progrès significatifs en convenant pour la première fois d'un projet de décision consolidé et d'une note informelle, qui décrivent le soutien au financement, au transfert de technologies et à la gouvernance participative des transitions justes.

À quelques mois seulement de la date limite de révision du JTWP en 2026, la COP30 à Belém doit décider de la manière dont le programme sera institutionnalisé, que ce soit par le biais d'une plateforme mondiale, d'un réseau d'assistance technique ou d'un autre mécanisme, et comment ancrer les principes de transition juste dans la mise en œuvre dans tous les secteurs.

Lors de la COP30, les négociateurs ont pour objectif d'adopter une décision formelle sur le programme de travail pour une transition juste, en définissant son

champ d'application, ses secteurs, ses processus et ses mécanismes financiers.

L'AFSA appelle donc les parties à :

- Adopter une transition juste dans l'agriculture qui soit centrée sur les petits exploitants agricoles, les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, ainsi que sur l'agroécologie, qui offre des voies pour décarboner les systèmes alimentaires tout en garantissant les moyens de subsistance et la protection sociale.

Financement climatique

La COP30 devrait adopter officiellement le NCQG qui a été adopté lors de la COP29 à Bakou, en Azerbaïdjan, fixant le successeur de l'objectif de 100 milliards de dollars fixé lors de la COP21 à Paris dans le cadre de l'accord de Paris. Les négociations porteront très probablement sur les chiffres de référence, la répartition des composantes, les modalités (subventions ou prêts) et les mécanismes de suivi. Pour ce volet thématique, les pays en développement font pression pour obtenir davantage de financement pour l'adaptation et une concessionnalité garantie.

L'AFSA demande :

- Un financement climatique accru, prévisible et basé sur des subventions pour l'agroécologie et l'adaptation menée localement.
- Des flux financiers dédiés à la transition vers une agriculture et un système alimentaire communautaires, garantissant l'accessibilité aux femmes, aux peuples autochtones et aux jeunes.
- Des mécanismes de responsabilité clairs pour suivre la localisation et l'efficacité des flux de financement climatique.

Principales Recommandations

L'AFSA exhorte les parties à la COP30 à :

- Reconnaître et soutenir l'agroécologie comme voie centrale pour parvenir à des systèmes alimentaires résilients au changement climatique, justes et durables.
- Adopter et mettre en œuvre des indicateurs GGA qui reflètent des approches holistiques, adaptées au contexte et inclusives, avec l'agroécologie comme indicateur clé d'adaptation.
- Respecter et élargir les engagements en matière de financement climatique, en veillant à ce que les fonds soient versés sous forme de subventions, localisés et directement accessibles aux acteurs de terrain.
- Institutionnaliser la participation des petits exploitants agricoles, des peuples autochtones, des femmes et des jeunes aux structures de gouvernance climatique.
- Intégrer les transitions agroécologiques dans les PNA, les CDN et les cadres de transition juste afin de garantir la cohérence et la mise en œuvre de mesures transformatrices.
- Mettre en place des mécanismes de responsabilité transparents pour le suivi du financement et de l'adaptation qui donnent la priorité aux besoins des communautés vulnérables.

À la lumière de ce qui précède, l'AFSA invite les parties à aller au-delà des discours et à institutionnaliser l'agroécologie dans l'architecture climatique mondiale, en veillant à ce que l'action climatique soit équitable, communautaire et efficace.

ANNEXE 1

Pourquoi l'agroécologie est holistique et systémique dans le renforcement de la résilience de l'agriculture africaine face au changement climatique

L'agroécologie **est une science, une pratique et un mouvement social** qui s'appuie sur des principes écologiques tels que la diversité, la synergie, le recyclage et bien d'autres encore pour mettre en place des systèmes agricoles et alimentaires durables et résilients. Selon le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE, 2019), l'agroécologie, qui est approuvée par des organismes internationaux tels que la FAO dans le cadre de son initiative « Scaling up Agroecology » (FAO, 2018) et reconnue par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), renforce la capacité des systèmes agricoles à résister aux chocs et à s'adapter aux conditions environnementales changeantes, et peut contribuer à réduire les émissions et à améliorer la résilience climatique. Contrairement aux systèmes agricoles industriels, elle régénère la santé des sols, stimule la biodiversité agricole, renforce les mouvements communautaires et populaires et réduit la dépendance à l'égard des intrants synthétiques.

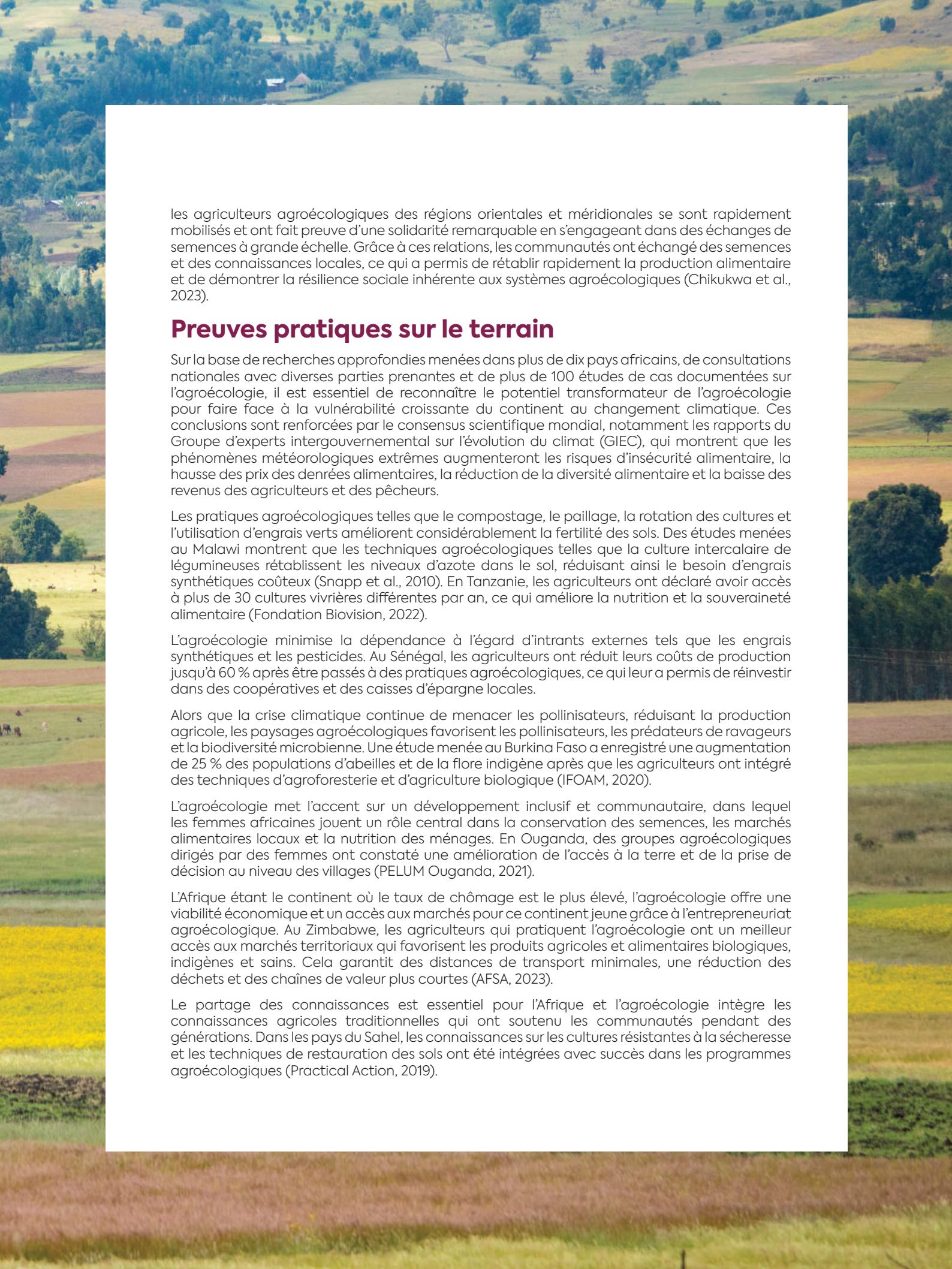
Dynamique politique

Un nombre croissant de gouvernements africains reconnaissent lentement mais sûrement l'agroécologie comme une approche essentielle pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Des pays comme le Kenya, le Botswana, le Bénin, le Burkina Faso et le Togo ont ainsi élaboré et lancé des stratégies nationales d'agroécologie, tandis que le Sénégal, le Mali, le Togo, le Zimbabwe et l'Ouganda sont à un stade avancé dans l'élaboration de leurs stratégies nationales d'agroécologie.

L'AFSA a joué un rôle catalyseur en facilitant les consultations multipartites qui ont éclairé ces stratégies. Par exemple, la campagne « Agroécologie pour l'action climatique » (A4CA), à laquelle participent plus de 10 pays africains, a vu l'engagement et la collaboration continus d'acteurs non étatiques et de gouvernements pour adopter et institutionnaliser l'agroécologie comme vecteur d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets dans les politiques agricoles à travers l'Afrique.

Mouvements sociaux forts et résilience communautaire

L'agroécologie favorise la création de réseaux communautaires solides entre les agriculteurs, renforçant ainsi leur résilience collective et leur cohésion face aux chocs climatiques. L'agroécologie renforce la cohésion des groupes d'agriculteurs en favorisant le partage des connaissances au sein de la communauté, les pratiques réciproques et les systèmes d'entraide face aux chocs climatiques. Après le passage du cyclone Idai au Zimbabwe en 2019,



les agriculteurs agroécologiques des régions orientales et méridionales se sont rapidement mobilisés et ont fait preuve d'une solidarité remarquable en s'engageant dans des échanges de semences à grande échelle. Grâce à ces relations, les communautés ont échangé des semences et des connaissances locales, ce qui a permis de rétablir rapidement la production alimentaire et de démontrer la résilience sociale inhérente aux systèmes agroécologiques (Chikukwa et al., 2023).

Preuves pratiques sur le terrain

Sur la base de recherches approfondies menées dans plus de dix pays africains, de consultations nationales avec diverses parties prenantes et de plus de 100 études de cas documentées sur l'agroécologie, il est essentiel de reconnaître le potentiel transformateur de l'agroécologie pour faire face à la vulnérabilité croissante du continent au changement climatique. Ces conclusions sont renforcées par le consensus scientifique mondial, notamment les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui montrent que les phénomènes météorologiques extrêmes augmenteront les risques d'insécurité alimentaire, la hausse des prix des denrées alimentaires, la réduction de la diversité alimentaire et la baisse des revenus des agriculteurs et des pêcheurs.

Les pratiques agroécologiques telles que le compostage, le paillage, la rotation des cultures et l'utilisation d'engrais verts améliorent considérablement la fertilité des sols. Des études menées au Malawi montrent que les techniques agroécologiques telles que la culture intercalaire de légumineuses rétablissent les niveaux d'azote dans le sol, réduisant ainsi le besoin d'engrais synthétiques coûteux (Snapp et al., 2010). En Tanzanie, les agriculteurs ont déclaré avoir accès à plus de 30 cultures vivrières différentes par an, ce qui améliore la nutrition et la souveraineté alimentaire (Fondation Biovision, 2022).

L'agroécologie minimise la dépendance à l'égard d'intrants externes tels que les engrains synthétiques et les pesticides. Au Sénégal, les agriculteurs ont réduit leurs coûts de production jusqu'à 60 % après être passés à des pratiques agroécologiques, ce qui leur a permis de réinvestir dans des coopératives et des caisses d'épargne locales.

Alors que la crise climatique continue de menacer les pollinisateurs, réduisant la production agricole, les paysages agroécologiques favorisent les pollinisateurs, les prédateurs de ravageurs et la biodiversité microbienne. Une étude menée au Burkina Faso a enregistré une augmentation de 25 % des populations d'abeilles et de la flore indigène après que les agriculteurs ont intégré des techniques d'agroforesterie et d'agriculture biologique (IFOAM, 2020).

L'agroécologie met l'accent sur un développement inclusif et communautaire, dans lequel les femmes africaines jouent un rôle central dans la conservation des semences, les marchés alimentaires locaux et la nutrition des ménages. En Ouganda, des groupes agroécologiques dirigés par des femmes ont constaté une amélioration de l'accès à la terre et de la prise de décision au niveau des villages (PELUM Ouganda, 2021).

L'Afrique étant le continent où le taux de chômage est le plus élevé, l'agroécologie offre une viabilité économique et un accès aux marchés pour ce continent jeune grâce à l'entrepreneuriat agroécologique. Au Zimbabwe, les agriculteurs qui pratiquent l'agroécologie ont un meilleur accès aux marchés territoriaux qui favorisent les produits agricoles et alimentaires biologiques, indigènes et sains. Cela garantit des distances de transport minimales, une réduction des déchets et des chaînes de valeur plus courtes (AFSA, 2023).

Le partage des connaissances est essentiel pour l'Afrique et l'agroécologie intègre les connaissances agricoles traditionnelles qui ont soutenu les communautés pendant des générations. Dans les pays du Sahel, les connaissances sur les cultures résistantes à la sécheresse et les techniques de restauration des sols ont été intégrées avec succès dans les programmes agroécologiques (Practical Action, 2019).

BIBLIOGRAPHIE

- AFSA. (2025). AFSA launches a new study calling for integration of agroecology in Africa's NDCs and NAPs. <https://www.linkedin.com/pulse/afsa-launches-new-study-calling-integration-agroecology-africas-npygc>
- Chebet, C. (2022, March 31). Climate change has reduced agricultural productivity by 34% in Africa. The Independent. <https://www.independent.co.uk/voices/campaigns/giantsclub/kenya/climate-change-reduces-agricultural-africa-b2047956.html>
- DESIRA. (2023). Advancing agroecology for climate resilience and sustainability in Africa. <https://www.desiralift.org/advancing-agroecology-for-climate-resilience-and-sustainability-in-africa/>
- IPCC. (2023). Climate Change 2023: Synthesis report. Summary for policymakers. Intergovernmental Panel on Climate Change. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/>
- Phys.org. (2022, March 28). Africa will be hit harder than other regions by climate change, new IPCC report shows. <https://phys.org/news/2022-03-africa-worse.html>
- CAN. (2024). SB60 briefing 2024. Climate Action Network. <https://climatenetwork.org/wp-content/uploads/2024/05/CAN-SB60-briefing-2024-1.pdf>
- Carbon Brief. (2024, November 24). COP29: Key outcomes agreed at the UN climate talks in Baku. <https://www.carbonbrief.org/cop29-key-outcomes-agreed-at-the-un-climate-talks-in-baku/>
- COP28. (2023). UAE Declaration on Sustainable Agriculture, Resilient Food Systems, and Climate Action. <https://www.cop28.com/en/food-and-agriculture>
- UNFCCC. (2022). Decision 3/CP.27: Sharm el-Sheikh Joint Work on Implementation of Climate Action on Agriculture and Food Security. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cop27_auv_3ab_Koronivia.pdf
- UNFCCC. (2024). Sharm el-Sheikh joint work on implementation of climate action on agriculture and food security. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sb2024_L02E.pdf
- UNFCCC. (2022). COP27 reaches breakthrough agreement on new "Loss and Damage" fund for vulnerable countries. <https://unfccc.int/news/cop27-reaches-breakthrough-agreement-on-new-loss-and-damage-fund-for-vulnerable-countries>
- UNCTAD. (2024). Countries agree \$300 billion by 2035 for new climate finance goal: What next? <https://unctad.org/news/countries-agree-300-billion-2035-new-climate-finance-goal-what-next>
- UNEP. (2023). Adaptation Gap Report 2023: Underfinanced. Underprepared. Inadequate investment and planning on climate adaptation leaves world exposed. <https://www.unep.org/resources/adaptation-gap-report-2023>
- ODI. (2023). SIDS' access to climate finance: Policy brief on the Green Climate Fund. <https://media.odis.org/documents/SIDS-access-to-climate-finance-policy-brief-GCF.pdf>
- UNFCCC. (2022). Glasgow–Sharm el-Sheikh work programme on the global goal on adaptation. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/GGA_AUV.pdf
- UNFCCC. (2023a). UAE Framework for Global Climate Resilience. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Global_goal_on_adaptation_1.pdf
- UNFCCC. (2023b). Matters relating to the global goal on adaptation. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/GGA_cop29.pdf
- UNFCCC. (2024a). COP29 Outcomes on the Global Goal on Adaptation. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/COP-29-Outcomes-on-the-Global-Goal-on-Adaptation.pdf>
- [29-Outcomes-on-GGA-Presentation.pdf](#)
- UNFCCC. (2025). Consolidated list of indicators for assessing overall progress towards achievement of the targets referred to in paragraphs 9–10 of decision 2/CMA.5, and progress of the work on the indicators. <https://unfccc.int/documents/645725>
- UNFCCC. (2022). COP27 reaches breakthrough agreement on new "Loss and Damage" fund for vulnerable countries. <https://unfccc.int/news/cop27-reaches-breakthrough-agreement-on-new-loss-and-damage-fund-for-vulnerable-countries>
- UNFCCC. (2023a). Outcome of the first global stocktake. <https://unfccc.int/topics/global-stocktake/about-the-global-stocktake/outcome-of-the-first-global-stocktake>
- Chikukwa, P., Gukurume, S., & Seed and Knowledge Initiative. (2023). *Farmer Seed Networks in Zimbabwe: The role of farmer seed systems in resilience and recovery after Cyclone Idai*. Seed and Knowledge Initiative. Retrieved from https://www.seedandknowledge.org/wp-content/uploads/2023/11/SKI-Case-Study_Farmer-seed-networks_WEB.pdf
- IPCC. (2023). Sixth Assessment Report (AR6). <https://www.ipcc.ch/assessment-report/ar6/>
- FAO. (2018). Scaling up Agroecology Initiative. <https://www.fao.org/3/I9049EN/i9049en.pdf>
- AFSA Case Studies. <https://afsafrica.org/category/publications/case-studies/>
- IPES-Food. (2021). A Long Food Movement. <https://www.ipes-food.org/pages/longfoodmovement>
- GRAIN & IATP. (2022). Emissions Impossible: Methane Edition. <https://grain.org/e/6858>
- Biovision Agroecology Policy Hub. <https://www.agroecologypool.org/>
- Enda Pronat Senegal. <https://www.endapronat.org/>
- IFOAM - Organics International. <https://www.ifoam.bio/>
- FAO Agroecology Hub. <https://www.fao.org/agroecology/home/en/>
- Republic of Kenya. (2024). National Agroecology Strategy for Food System Transformation 2024–2033. <https://kilimo.go.ke/wp-content/uploads/2024/11/National-Agroecology-Strategy-for-Food-System-Transformation-2024-2033.pdf>
- Alliance for Food Sovereignty in Africa (AFSA). (2019). Campaigning for Agroecology for Climate Action. <https://afsafrica.org/campaigning-for-agroecology-for-climate-action/>
- Snapp, S. S., et al. (2010). 'Biodiversity can support a greener revolution in Africa.' PNAS, 107(48), 20840–20845. <https://doi.org/10.1073/pnas.1007199107>
- Biovision Foundation. (2022). Agroecology works! <https://www.biovision.ch/en/news/agroecology-works/>
- CIDSE. (2018). The Principles of Agroecology. https://www.cidse.org/wp-content/uploads/2018/04/EN-Agroecology_Principles.pdf
- IFOAM. (2020). Benefits of Agroecology and Organic Systems. https://www.ifoam.bio/sites/default/files/2020-11/ifoam_policy_brief_agroecology.pdf
- PELUM Uganda. (2021). Agroecology and Women's Empowerment Report. <https://pelumuganda.org/>
- Practical Action. (2019). Indigenous knowledge and climate resilience. <https://practicalaction.org/knowledge-centre/resources/indigenous-knowledge-and-climate-resilience/>